

**EXTRAIT DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS
DU
CONSEIL DU GROUPE DES 11^e ET 12^e ARRONDISSEMENTS**

- Séance du 13 AVRIL 2023 -

Présidence de Monsieur Sylvain SOUVESTRE, Maire d'Arrondissements.

L'assemblée formée, Monsieur le Maire a ouvert la séance à laquelle ont été présents 20 membres.

23/024/HN

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES – Modification du règlement intérieur du Conseil des 11^{ème} et 12^{ème} Arrondissements.

Monsieur le Maire du 6^{ème} Secteur soumet au Conseil d'Arrondissements le rapport suivant :

Le règlement intérieur a été adopté lors de la séance du conseil d'arrondissements du 28 septembre 2022.

Il est proposé d'approuver l'actualisation du document, ci-annexé, destiné à régir le fonctionnement de notre Conseil des 11^{ème} et 12^{ème} arrondissements pour la durée de la mandature.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil d'Arrondissements de prendre la délibération ci-après :

**LE CONSEIL DES 11EME ET 12EME ARRONDISSEMENTS
VU LA DELIBERATION 22/055/HN DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENTS
DU 28 SEPTEMBRE 2022
OUI LE RAPPORT CI-DESSUS**

DÉLIBÈRE

ARTICLE UNIQUE Est adopté le règlement intérieur modifié du Conseil des 11^{ème} et 12^{ème} Arrondissements ci-annexé.

**Le présent projet de délibération
mis aux voix a été adopté à l'unanimité
Abstention Non Inscrit Cécile VIGNES**

**Vu et présenté pour son
enrôlement à une séance
du Conseil d'Arrondissements**

**Il est donc converti en délibération
du Conseil des 11^{ème} et 12^{ème}**

**LE MAIRE des 11^{ème} - 12^{ème} Arrondts
Sylvain SOUVESTRE**